



PRIX ASDA 2023

Le Prix ASDA a pour objectif de récompenser l'auteur d'une monographie dans le domaine du droit aérien et spatial, ou dans un domaine apparenté.

Il est en règle générale décerné tous les deux ans.

Toute personne remplissant les conditions suivantes peut se porter candidat pour le Prix ASDA. Les candidats doivent:

- Avoir entrepris ou complété une formation juridique;
- Être l'auteur d'une monographie;
 - datant de moins de deux ans (mai 2021 – mars 2023),
 - déjà publiée ou approuvée pour publication,
 - dont le contenu est en rapport direct ou indirect avec le droit aérien et spatial,
 - présentant un intérêt du point de vue du transport aérien suisse et de la participation de la Suisse à l'utilisation de l'espace aérien,
 - ou apportant une contribution au développement du droit aérien et spatial suisse.

Les candidats intéressés doivent adresser leur ouvrage en cinq exemplaires, en incluant leurs nom, prénom, adresse et biographie jusqu'au 31 août 2023 à Mme Dr. Giovanna Montanaro, Wartmann Merker, Kirchgasse 48, 8024 Zürich.

Les ouvrages sont répartis en deux catégories: "Thèses" et "Autres monographies". Un **montant maximum de CHF 2'500** est attribué pour chacune de ces catégories.

Les membres du jury sont désignés par le comité de l'ASDA. Les décisions du jury ne peuvent faire l'objet d'aucun recours.

Bâle/Zurich, le 14 juillet 2023